

# La lettre de l'hôtel de ville



Mairie de Berre l'Étang / Place Jean Moulin / BP 30221 / 13138 Berre l'Étang cedex

## **Enquête publique** **Dernière ligne droite pour le nouveau Plan Local d'Urbanisme**

Chères Berroises, Chers Berrois,

La Commune a engagé la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU). **Le Plan Local d'Urbanisme est un outil fondamental pour chacun d'entre nous, puisqu'il a pour vocation d'organiser au mieux notre cadre de vie et de donner une vraie cohérence au fonctionnement et au développement harmonieux de notre commune.**

Il façonnera dans les années à venir le vaste espace de 4 300 hectares dans lequel les Berrois vivent, travaillent, circulent et se divertissent. Il devra en particulier, pour les dix à quinze années à venir : créer les conditions de réalisation des programmes de logements dont nous avons besoin, favoriser le maintien et le développement des activités existantes, ainsi que l'installation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, préserver et maintenir l'agriculture, assurer la protection des paysages remarquables, garantir les meilleures conditions de circulation et de stationnement, accompagner les développements urbains avec tous les équipements publics et de loisirs nécessaires.

**L'objectif d'un PLU de haute qualité répondant efficacement aux besoins des Berrois, malgré les importantes contraintes qui touchent notre ville (risques technologiques liés au site pétrochimique, risque naturel d'inondation, plan d'exposition au bruit de l'aérodrome Marseille Provence, dispositions relatives à la loi littoral) légitimait une concertation la plus large possible.**

Durant les quatre années d'élaboration du nouveau PLU, des temps d'échanges privilégiés ont été organisés, pour permettre à chacun de s'informer, de s'exprimer et de suivre la démarche, avec en particulier : trois réunions publiques, organisées les 20 mai 2011, 13 juin 2014 et 24 novembre 2014, ayant toutes rassemblé un grand nombre de participants, une exposition permanente au Service Urbanisme et Développement, une importante et quotidienne mobilisation des agents de l'Urbanisme pour expliquer le projet et recueillir les besoins et les attentes des Berrois.

**L'automne accueillera une étape majeure vers l'entrée en vigueur du nouveau PLU : l'enquête publique.**

L'enquête publique, programmée du 7 septembre au 7 octobre 2015, constitue un temps privilégié pendant lequel chacune et chacun d'entre vous dispose de la possibilité de prendre connaissance de l'intégralité du dossier de PLU, et de pouvoir exprimer librement ses observations, suggestions et appréciations sur le nouveau document d'urbanisme, auprès d'un commissaire enquêteur indépendant de l'autorité en charge de l'élaboration du PLU.

Vos remarques pourront être consignées à l'enquête publique par les moyens usuels : utilisation du registre d'enquête publique, envoi de courriers, expression auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

**Mais nous avons voulu renforcer vos possibilités de participation à cette enquête publique en mettant à votre disposition, grâce au site internet de la Commune en cours de développement, l'intégralité du PLU directement téléchargeable à l'adresse suivante : [www.berre-l-etang.fr](http://www.berre-l-etang.fr). Vous pouvez également déposer vos observations par simple courriel à l'adresse [enquetepubliqueplu@berre-l-etang.fr](mailto:enquetepubliqueplu@berre-l-etang.fr).**

Vos contributions actives lors de l'enquête publique seront gage de qualité pour le nouveau PLU de Berre l'Étang. Nous vous invitons vivement à participer nombreux à l'enquête publique et vous prions de croire, Chères Berroises, Chers Berrois, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

**Mario MARTINET**

Premier Adjoint au Maire  
de Berre l'Étang

Bien cordialement

**Serge ANDREONI**

Maire de Berre l'Étang



# Commune de Berre l'Étang

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal en date du 10 août 2015, le Maire de BERRE L'ÉTANG a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**L'enquête publique se déroulera du lundi 7 septembre 2015 au mercredi 7 octobre 2015 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs.**

A cet effet, Monsieur Christian HAON, Ingénieur Thermique et Mécanique Conseil formation Expertises – Expert judiciaire CA d'Aix, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Marseille et Madame Patricia FLACH-MALASPINA, Ingénieur en génie des systèmes industriels – GDF, a été désignée commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Berre l'Étang, au Service Urbanisme (Place du Souvenir Français – Entrée Cadaroscum – 4<sup>ème</sup> étage), pendant la durée de l'enquête :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00,
- à l'exception des samedis, dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur :

**Monsieur le commissaire enquêteur**  
**Enquête publique PLU**  
**Mairie de Berre l'Étang**  
**Hôtel de Ville - BP 30 221**  
**13 138 BERRE L'ÉTANG CEDEX**

Monsieur le commissaire enquêteur sera présent en mairie, au Service Urbanisme (Place du Souvenir Français – Entrée Cadaroscum – 4<sup>ème</sup> étage), pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le lundi 7 septembre 2015 de 09 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 11 septembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 14 septembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le jeudi 17 septembre 2015 de 08 h 30 à 11 h 30,
- le lundi 21 septembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le jeudi 24 septembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le lundi 28 septembre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le jeudi 1er octobre 2015 de 09 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 7 octobre 2015 de 14 h 00 à 17 h 00.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Berre l'Étang dès la publication du présent avis. Il sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.berre-l-etang.fr](http://www.berre-l-etang.fr)

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [enquetepubliqueplu@berre-l-etang.fr](mailto:enquetepubliqueplu@berre-l-etang.fr).

L'évaluation environnementale et son résumé non technique figurent dans le rapport de présentation du PLU, soumis à l'enquête publique. L'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement, sera également joint au dossier d'enquête publique.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans un délai d'un mois à la mairie de Berre l'Étang et pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie sera également publiée sur le site Internet [www.berre-l-etang.fr](http://www.berre-l-etang.fr).

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme est la Mairie de Berre l'Étang, par délibération de son Conseil Municipal.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Mairie de Berre l'Étang – Service Urbanisme et Développement (04 42 74 93 43).

**Le Maire de Berre l'Étang, Serge ANDREONI**